

BARRAGE à Insectes

Barrage À insectes est LA solution efficace contre tous les insectes rampants (araignées, cafards, fourmis) et volants (mouches, moustiques-tigres). Grâce à l'action choc du géranol, actif d'origine végétale, il fait barrage à tous les nuisibles qui envahissent votre maison et ses extérieurs. Longue durée, son puissant effet répulsif vous protège jusqu'à 2 semaines.

Barrage À insectes est prêt à l'emploi et se pulvérise facilement sur toutes les surfaces, même les textiles !

MODE D'EMPLOI

- Utilisable sur la plupart des surfaces (bois, stratifié, PVC, textiles, toile, tissus d'ameublement, matériaux décoratifs brillants ou satinés), contours des portes et fenêtres. Ne pas utiliser sur plexiglas. Il est conseillé de **faire une essai préalable** sur une petite surface. Peut laisser une odeur résiduelle sur la surface traitée.
- **Agiter** le pulvérisateur avant emploi.
- **Pulvériser directement** (2 à 3 pulvérisations par mètre linéaire) :
 - Sur les lieux de passage des insectes, encadrement de fenêtres et de portes, le long des plinthes, entrées de canalisations, penderies, placards, poubelles, etc...
 - Sur toute la surface des tapis, moquettes, matelas, textiles d'ameublement, abat-jour.
 - Sur les moustiquaires traditionnelles de fenêtre, il renforcera considérablement leur efficacité.
- Laisser sécher et aérer.
- Renouveler l'application si nécessaire.
- Ne pas pulvériser sur une surface susceptible d'être en contact avec des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Ne pas appliquer à proximité des aquariums.

PÉRIODE D'EMPLOI

J F M A M J J A S O N D

Utilisable toute l'année.

VOLANTS RAMPANTS

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P301 + 310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P401 Stocker à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie ou par un organisme agréé.
- EUH208 Contient GERANIOL, Citronellal. Peut produire une réaction allergique.

COMPOSITION

0,1 % (m/m) Géranol (N° CAS 106-24+1)

Liquide prêt à l'emploi - Répulsif (TP19).

Produit Biocide à usage ménager.

Appel en cas d'urgence :

15 ou centre antipoison

Distribué par  venteo

17 rue de la Garenne

95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE - FRANCE

venteo@venteo.fr - www.venteo.fr - 01 34 25 85 51

